

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Affluence exceptionnelle

Créez votre dossier en ligne avant de vous déplacer dans les cliniques de dépistage de la COVID-19

Saint-Jérôme, le 8 avril 2021 – Une demande exceptionnelle dans les cliniques de dépistage de la COVID-19 augmente de façon considérable le temps d'attente. Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides fait appel à la population pour que toute personne qui souhaite se faire dépister pour la COVID-19 remplisse la première étape de création d'un compte en ligne avant de se déplacer.

Les directives sont disponibles sur le site Internet du CISSS des Laurentides, section Coronavirus. Il est aussi possible d'accéder directement à l'étape de création du compte au depistageLaurentides.ca.

La création d'un compte peut se faire facilement de la maison, ce qui réduit le temps d'enregistrement à la clinique de dépistage. Le balayage numérique de la carte d'assurance maladie sur les lieux du centre de dépistage permettra ensuite de récupérer les informations préenregistrées.

Les personnes qui n'ont pas accès à Internet et qui ne peuvent se créer un dossier en ligne avant de se rendre en clinique pourront tout de même se faire dépister, en prévoyant plus de temps sur place.

Enfin, il est préférable de vérifier les délais d'attente avant de se déplacer, ainsi que les heures d'ouverture qui ont été exceptionnellement prolongées.

Le CISSS des Laurentides rappelle à la population l'importance de passer un test de dépistage dès l'apparition de symptômes. Les horaires et adresses des cliniques de dépistage sont disponibles à la section COVID-19 du site Internet santelaurentides.gouv.qc.ca.

-30-